

Avis de constitution

SOCIETE « BLOOM ANONGO AMBANI SARL »

Siège Abidjan Cocody Riviera Faya cité ATCI, Ilot :
24, lot : 169-1, Lot 169-1, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLOOM ANONGO AMBANI SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE

- Conseil en stratégie et en communication d'entreprise;
- Structuration de projets ;
- Organisation d'évènements privés et d'entreprises ;
- Veille concurrentielle

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Faya cité ATCI, Ilot :

24, lot : 169-1, Lot 169-1, Ilot 24

Dirigeant(s) Mme TCHICOT VICTORINE YTOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02784 du 08/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16466/GTCA/RC/2024 du 08/04/2024

